

Orientations budgétaires 2009 : maintenir le cap

Le premier Conseil Municipal de l'année est traditionnellement consacré comme le prévoit la Loi à la présentation des orientations budgétaires qui conditionnent la préparation du budget. Gilbert Helene, Maire-adjoint en charge des Finances est tout d'abord revenu sur le contexte international et national difficile dans lequel se trouve plongée la France depuis quelques mois, situation que ne peuvent ignorer les collectivités territoriales. En effet, la chute d'activité, dans l'immobilier par exemple, a inévitablement des répercussions sur le montant des droits de mutation ou le montant de la Taxe Locale d'Équipement que perçoit la Commune et ces recettes ne sont pas neutres lors de la construction du budget. Rappelons qu'à l'inverse de l'État, le budget de la commune doit être voté en équilibre entre les dépenses et les recettes, que ce soit en fonctionnement comme en investissement. D'autant que certaines dépenses sont incompressibles et augmentent mécaniquement (frais de personnel, frais d'énergie des différents bâtiments, par exemple). C'est dire l'exercice peu facile auquel se livrent depuis quelques semaines déjà l'ensemble des services de la Ville dans la maîtrise toujours plus fine de leurs frais de fonctionnement.

Car il s'agit pour notre majorité de tenir notre ligne politique : 1°) toujours emprunter moins que ce que l'on rembourse afin de réduire encore la capacité de désendettement de la Ville déjà limitée à 5 années, lorsque la plupart des villes de notre strate démographique se situe entre 8 et 12 ans - 2°) continuer à investir et équiper la Ville en préservant ainsi l'emploi dans les entreprises.

Même si l'augmentation de la population est une donnée positive puisqu'elle conditionne les dotations versées par l'État ou la Communauté d'agglomération Tour(s)plus, même si le dynamisme et l'attractivité de notre Ville sont ainsi reconnus, il n'en demeure pas moins qu'une hausse même légère de la fiscalité n'est pas écartée afin de préserver les marges de manœuvre. Rendez-vous le lundi 30 mars pour le vote solennel du budget primitif.

**Liste Philippe BRIAND et son équipe municipale
Le 10 février 2009**